

Date de convocation : 24 août 2021

Date d'envoi : 24 août 2021

Date d'affichage : 24 août 2021

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL N° 38-2021
Du LUNDI 30 AOÛT 2021**

L'an deux mille vingt et un et le trente du mois d'août, à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune de ST ETIENNE DE FONTBELLON, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur ROUX Philippe, Maire.

Présents : 22 – ROUX Philippe, CORTIAL Patrick, PERRIER Bernadette, MATHON Sébastien, LIOUTIER Pascale, JABRY Alain, CADET Dominique, BOUDON Alain, ALLIX Jean-Marie, BENOIT Nadine, MARTIN Marie-France, BOIRON Yves, MAZON Elisabeth, MOURARET Sophie, VACHERESSE Marc, CHARRE Béatrice, ROBERT Sonia, FARJON Philippe, COMPERE Philippe, GIMON Jean-Paul, MARION Martine, SCOTTO DI VETTIMO Serge.

Absente ayant donné procuration : 1 - Christine ROURE à Philippe ROUX

Secrétaire de séance : Philippe FARJON

OBJET : Rapport d'activités 2020 du service public de prévention des déchets ménagers et assimilés

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le rapport d'activité du service de prévention et de gestion des déchets ménagers et assimilés de l'année 2020 de la CCBA (Communauté de Communes du Bassin d'AUBENAS).

Ce rapport retrace le territoire desservi et les déchets pris en charge par les services, la prévention des déchets, l'organisation de la collecte, la fréquence, le bilan, les déchets collectés en collecte séparée, l'emploi, les indicateurs économiques et financiers, etc.

Le Conseil Municipal prend acte de ce rapport qui reste à disposition du public au secrétariat de Mairie.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.
Pour extrait certifié conforme au registre des délibérations,

Le Maire,
Philippe ROUX

